



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 juillet 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 juillet 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le résumé de la Présidence, établi par la Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui récapitule les idées exprimées par les participants au débat du Conseil de sécurité tenu le 11 juillet 2018 sur le thème « Climat et sécurité : comprendre et prévenir les risques » (voir annexe).

Nous espérons que ce résumé orientera et facilitera les efforts que nous déployons collectivement dans la lutte contre les changements climatiques et la prévention des risques.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent
(*Signé*) Olof **Skoog**



Annexe à la lettre datée du 30 juillet 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

Résumé de la Présidence sur le débat tenu le 11 juillet 2018 par le Conseil de sécurité sur le thème « Climat et sécurité : comprendre et prévenir les risques »

Introduction

Le débat que le Conseil de sécurité a tenu le 11 juillet 2018 sur le thème « Climat et sécurité : comprendre et prévenir les risques » a été organisé par la Suède en sa qualité de Présidente du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. La séance a été présidée par la Ministre des affaires étrangères de la Suède et Présidente du Conseil de sécurité, Margot Wallström. Le Conseil a entendu des exposés de la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, du Ministre des ressources en eau de la République d'Iraq, Hassan Janabi, et d'une représentante du Forum International des peuples autochtones sur les changements climatiques, Hindou Ibrahim. Outre les membres du Conseil de sécurité, les représentants de Nauru, des Maldives, de la Trinité-et-Tobago et du Soudan se sont exprimés au nom des groupes de pays touchés, conformément à l'article 37.

C'était la troisième fois que le Conseil de sécurité examinait les questions de la paix et de la sécurité sous l'angle des changements climatiques. Un débat public avait été organisé sur ce thème en 2007, sous la présidence du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et un autre sur le thème des répercussions des changements climatiques en 2011, sous la présidence de l'Allemagne. En lien avec ce dernier débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président du Conseil (S/PRST/2011/15), dans laquelle il craignait que « les effets préjudiciables éventuels des changements climatiques puissent, à long terme, aggraver les menaces existantes à la paix et la sécurité internationales » et notait l'importance d'intégrer aux rapports présentés par le Secrétaire général l'analyse des conflits concernant les répercussions des changements climatiques sur la sécurité « lorsque de tels vecteurs de conflit rendent difficile la mise en œuvre du mandat du Conseil ou compromettent la consolidation de la paix ». Depuis 2017, le Conseil reconnaît de plus en plus les effets néfastes des changements climatiques et écologiques sur la stabilité de certains contextes nationaux et régionaux, notamment dans la région du bassin du lac Tchad [résolution 2349 (2017)], en Somalie [résolution 2408 (2018)], en Afrique de l'Ouest et au Sahel (S/PRST/2018/3), au Mali [résolution 2423 (2018)] et au Darfour [résolution 2429 (2018)]. Dans plusieurs de ces contextes, le Conseil a mis l'accent sur la nécessité de stratégies d'évaluation et de gestion des risques appropriées.

Le débat tenu le 11 juillet avait pour objectif de réfléchir à la manière dont les risques liés au climat et à la sécurité peuvent avoir des répercussions sur la stabilité et la sécurité des pays et régions et de parvenir à une compréhension commune des risques encourus. Ce débat a également permis de s'interroger et de donner des précisions sur ce que le Conseil a fait pour s'atteler à ces questions et sur les mesures qu'il doit prendre pour évaluer et gérer plus efficacement à l'avenir les risques liés au climat et à la sécurité. Sachant que la responsabilité de la lutte contre les changements climatiques incombe manifestement au premier chef à d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil a exclusivement centré le débat sur les répercussions des changements climatiques sur la sécurité.

Le présent document non officiel, établi par la Mission permanente de la Suède, récapitule les idées exprimées par les participants lors du débat public. Il n'implique en rien une adhésion aux propositions formulées ou à leur teneur de la part de tout

État Membre ou participant. Il sera distribué à tous les membres du Conseil de sécurité.

Exposés

La Vice-Secrétaire générale a indiqué dans son exposé que les changements climatiques, qui se poursuivent à un rythme incessant, constituent une menace réelle et sont indissolublement liés à certains des problèmes de sécurité les plus pressants de notre époque. Elle a souligné que les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés sont ceux qui sont le plus exposés aux risques dans le monde.

Notant la nature multidimensionnelle de la crise dans la région du bassin du lac Tchad, la Vice-Secrétaire générale a mis en exergue la relation complexe entre changements climatiques et conflits. Selon son avis, les évaluations des risques liés au climat et à la sécurité et la communication de l'information aux niveaux local, national et régional devaient être comme une alerte précoce pour la prévention des conflits : « Nous devons voir les changements climatiques comme une question intégrée dans un réseau de facteurs qui peuvent entraîner des conflits et les exacerber ». Elle a en outre présenté les changements climatiques comme un multiplicateur de menaces, source d'un complément de tension qui pèse sur les problèmes d'ordre politique, social et économique.

Elle a fait part au Conseil de certaines initiatives mises en place pour faire face aux risques liés au climat et a insisté sur le fait que « le système des Nations Unies prend au sérieux sa responsabilité de fournir une analyse intégrée au Conseil de sécurité alors qu'il examine ces questions ». Elle a exprimé sa détermination à mobiliser pleinement les capacités de l'Organisation des Nations Unies afin de mieux comprendre les risques liés au climat et à la sécurité à tous les niveaux et de mieux y répondre. À cet effet, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies s'est attaché à améliorer ses stratégies d'évaluation et de gestion des risques liés au climat et à la sécurité. Elle a en outre déclaré : « Nous sommes en train d'améliorer notre capacité à comprendre les effets des changements climatiques sur la sécurité, à intégrer les résultats dans nos processus de planification et d'évaluation et à mieux coordonner les efforts entre les entités du système ». Elle a cité le prochain rapport sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel comme un exemple de compte rendu de développements concernant le lien entre climat et sécurité. De plus, la Vice-Secrétaire générale a souligné l'importance de mettre les femmes et les jeunes au cœur des efforts déployés, étant donné que les effets des changements climatiques sont ressentis de manière disproportionnée par les femmes. Au niveau international, l'Organisation des Nations Unies pourrait veiller à faciliter la coordination et garantir que les cadres liés au climat aient des éléments en commun. La Vice-Secrétaire générale a dit attendre du Conseil de sécurité qu'il fasse sa part.

Le Ministre iraquien des ressources en eau, Hassan Janabi, a considéré que le débat constituait une avancée sur la voie des réponses internationales à donner aux problèmes nouveaux. Il a expliqué comment les effets conjugués des changements climatiques, notamment la baisse des précipitations et des chutes de neige, ont entraîné en Iraq une désertification, une réduction du couvert végétal, une hausse des températures et une baisse de la productivité des terres. Les changements climatiques et l'épuisement de la ressource hydrique mettaient en péril la fertilité du sol et entraînaient une insécurité alimentaire dans toute la région, provoquant le déplacement des populations rurales.

S'exprimant au nom du Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques, M^{me} Ibrahim a exhorté les membres du Conseil de sécurité à considérer les changements climatiques comme un risque pour la sécurité. Elle a déclaré que 90 % de l'économie dans la région du Sahel dépendait de l'agriculture et

du pastoralisme, et expliqué comment les vagues de chaleur et les sécheresses avaient des répercussions immédiates sur les conditions de vie des populations locales. Elle a ajouté que les groupes terroristes profitaient de la pauvreté croissante pour recruter parmi les jeunes.

Les menaces climatiques à la paix et à la sécurité

Plusieurs membres du Conseil ont expliqué comment les effets des changements climatiques et de la hausse des températures exacerbent d'autres risques et menaces et accroissent leur complexité et leur intensité. Les changements climatiques ont été présentés comme un « multiplicateur de menaces » et déjà comme une menace pour les vies et les moyens de subsistance partout dans le monde.

Tout en reconnaissant que les effets néfastes des changements climatiques n'entraînent pas nécessairement des conflits, une nette majorité des membres du Conseil ont souligné qu'ils se soldent par tout un éventail de conséquences directes et indirectes qui façonnent le paysage sécuritaire. Les ressources disponibles s'amenuisent, d'où une intensification de la compétition et des risques de tensions, notamment de conflits frontaliers. Les sécheresses et la pénurie d'eau peuvent entraîner des bouleversements démographiques, des déplacements et l'insécurité alimentaire. Certains ont considéré qu'un surcroît de compétition pour des ressources rares mettrait davantage à l'épreuve la résilience des institutions et des structures de gouvernance.

Plusieurs membres du Conseil ont noté que les pays en développement subissaient de plein fouet les effets des changements climatiques. Dans certaines régions, les changements climatiques représentaient une menace existentielle à cause de l'élévation du niveau de la mer, tandis que dans d'autres cas, ils se traduisaient par une perte de biodiversité et l'insécurité alimentaire, touchant souvent des communautés déjà vulnérables.

Plusieurs orateurs ont présenté la situation dans la région du bassin du lac Tchad comme un exemple de la façon dont les répercussions des changements climatiques pouvaient favoriser les activités de groupes extrémistes, ceux-ci profitant de la pauvreté pour recruter parmi les plus jeunes et les plus fragiles. Ce constat s'imposait là où Boko Haram et d'autres réseaux criminels s'étaient implantés.

Il a été indiqué pendant le débat que de nombreuses personnes dans le monde avaient été obligées de migrer pour fuir les tempêtes, les sécheresses, les inondations et la désertification, ou bien à cause de la disparition de leurs moyens de subsistance traditionnels comme la pêche et l'agriculture. Il a également été noté que la migration pouvait développer le risque d'instabilité, en particulier dans des situations de pénurie.

Certains membres du Conseil ont fait observer que la lutte contre les changements climatiques ne relève pas de son mandat. D'autres ont souligné que l'examen de tous les risques ayant une incidence sur la paix et la sécurité internationales relève de la compétence du Conseil, y compris lorsqu'il s'agit de changements climatiques.

Recommandations stratégiques

Plusieurs orateurs ont noté que sept ans s'étaient écoulés depuis le dernier débat du Conseil sur le climat et la sécurité, et qu'il était grand temps de redoubler d'efforts, en commençant par favoriser une meilleure compréhension de la manière dont les changements climatiques interagissent avec les vecteurs de conflit.

Toutefois, comme plusieurs membres du Conseil l'ont relevé, la lutte contre les changements climatiques nécessite une coopération internationale accrue, notamment une coordination et une mobilisation renforcée de tous les organismes compétents des Nations Unies. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques constitue le principal instrument de l'Organisation des Nations Unies pour faire face au phénomène des changements climatiques (et chaque organisme des Nations Unies et département doit agir dans le cadre de son mandat). Il a été noté que le Conseil doit renforcer et harmoniser ses capacités d'analyse et de coordination avec les organes et organismes compétents des Nations Unies chargés de la lutte contre les effets des changements climatiques en général et, en particulier, au niveau national.

Bien que plusieurs recommandations formulées au cours du débat aient partie liée avec les efforts de lutte contre les changements climatiques, la partie qui suit vise à récapituler et à synthétiser les idées et les recommandations ayant expressément trait à la prévention des risques.

- Le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies dans son ensemble doivent mieux comprendre les risques à la sécurité posés par les changements climatiques et les menaces qu'ils font peser sur la paix et la sécurité internationales.
- Le Conseil devrait favoriser le développement des capacités d'analyse, l'amélioration de l'analyse des conflits et un système d'alerte rapide afin que l'action de l'Organisation des Nations Unies soit plus rapide et dynamique. Cela permettrait une prise de décisions mieux informée et plus opportune face aux signes précurseurs des risques pour la sécurité posés par le climat.
- Si l'on veut tenir pleinement compte des risques climatiques dans les processus concernés, il est nécessaire d'améliorer les évaluations des risques liés au climat et à la sécurité et les stratégies de gestion de ces risques, comme l'a demandé le Conseil de sécurité. L'accès à des données fiables sur les risques liés aux changements climatiques est essentiel à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix.
- Le système des Nations Unies doit améliorer la communication de l'information sur cette question. Des éléments sur les risques liés au climat et à la sécurité devraient figurer dans les rapports du Secrétaire général présentés au Conseil, y compris dans ceux relatifs aux situations inscrites à l'ordre du jour du Conseil, afin que ce dernier dispose des informations nécessaires pour s'acquitter de son mandat.
- Le Conseil devrait étudier régulièrement la question des risques liés au climat et à la sécurité lors de ses discussions sur les situations de certains pays dont il est saisi.
- Une structure institutionnelle devrait être créée pour traiter les questions liées au climat et à la sécurité au sein du système des Nations Unies. Cela permettrait de combler une importante lacune du système des Nations Unies et d'assurer une action coordonnée à l'échelle de l'Organisation. Certains orateurs ont demandé la nomination d'un représentant spécial sur le climat et la sécurité.
- L'Organisation des Nations Unies devrait renforcer le recours aux moyens diplomatiques pour résoudre les problèmes de rareté des ressources, notamment en mettant en œuvre une « diplomatie du climat » et d'autres initiatives similaires visant à créer un climat de confiance et de coopération.
- La coopération à l'échelle internationale doit être renforcée pour appuyer les capacités nationales dans le traitement des problèmes de sécurité liés au climat. Cette coopération doit notamment passer par des financements, par le

renforcement des capacités et par le transfert de technologie ainsi que des investissements dans le développement local et rural afin de renforcer la résilience à ces niveaux. Ces efforts devraient s'inspirer des expériences et des bonnes pratiques des pays touchés.

- Il est nécessaire de faciliter une plus grande coopération régionale, sous-régionale et frontalière en ce qui concerne les risques pour la sécurité posés par le climat.

Conclusion

Les changements climatiques constituent l'un des plus graves problèmes mondiaux actuels. Le débat du Conseil de sécurité, tenu le 11 juillet, a mis en lumière la nécessité de prendre au sérieux les problèmes de sécurité liés aux effets néfastes des changements climatiques et d'intensifier la coopération internationale. Il est impératif pour le Conseil de sécurité, dont le mandat est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de comprendre et de prendre en compte pleinement ces risques afin de s'acquitter de ses fonctions.

Pour pérenniser la paix et s'attaquer aux vecteurs de conflits et à leurs causes profondes, il convient d'adopter une stratégie intégrée qui se fonde à la fois sur la paix et la sécurité, le développement durable et la protection des droits de l'homme, ce qui est dans le droit fil des réformes en cours dans l'Organisation, menées sous la direction du Secrétaire général et de la Vice-Secrétaire générale en vue de méthodes de travail plus dynamiques et mieux intégrées. Le Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général en 2019 se présente également pour l'Organisation comme une occasion importante de faire avancer ces questions. Les participants au débat ont mis l'accent sur la nécessité pour la communauté internationale d'intensifier l'ensemble de ses efforts visant à lutter contre les changements climatiques et ont envoyé à cette occasion un message clair au Conseil de sécurité, ainsi qu'au reste du système des Nations Unies, pour qu'ils intensifient leur action afin de mettre en place les capacités et les pratiques propres à remédier aux risques liés au climat et à la sécurité. Il est impossible d'ignorer les risques climatiques si nous voulons assurer la paix et la sécurité internationales.
